

Canadiens vivant là pour savoir ce qu'ils pensent de la situation. Ils apprendront que le Canadien moyen dans cette région est adversaire de cette politique de l'expectative, car c'est bien une politique d'expectative. On attend, en espérant que la fortune prendra un tour meilleur comme Mr. Micawber dans *David Copperfield*. En outre, ils se rendront compte que les gens en ont assez de cette politique.

Je suis allé passer la fin de semaine chez moi il y a une dizaine de jours et, quand j'ai acheté mon billet, des gens d'Air Canada—je ne peux évidemment pas les nommer—ont dit: Nous espérons de tout cœur que le gouvernement et le Parlement ne permettront pas que la grève ait lieu.

Et pourtant le Parlement attend et espère. Voyons ce que le gouvernement a répondu aux questions posées à l'appel de l'ordre du jour. Le 16 novembre, comme l'indique le hansard à la page 9955, j'ai dit:

Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je me demande si le ministre du Travail y répondrait bien clairement, car il semble y avoir malentendu sur ce point. Les parties se réunissent-elles encore? La médiation se poursuit-elle? Si la réponse est négative, on devrait le dire clairement à la Chambre des communes.

Le ministre du Travail a répondu:

Monsieur l'Orateur, pareilles démarches ne sont pas tentées en ce moment, que je sache. L'atmosphère est quelque peu tendue je crois...

N'est-ce pas merveilleux? La situation est tendue, bien sûr. Elle est tendue à Vancouver, à Winnipeg, à Calgary, à Montréal et à Toronto parce que les industries de ces régions ne peuvent fonctionner normalement. Mais le ministre cite avec une vive approbation des extraits de l'Exposé du Conseil économique du Canada et parle de productivité. Nos industries sont au point mort parce que le gouvernement se dérobe à ses responsabilités, il ne nomme pas un médiateur grâce auquel les pourparlers pourraient se poursuivre de façon intelligente. Je regrette que le ministre du Travail ait adopté cette attitude. Jusqu'ici j'admire beaucoup ses qualités d'administrateur, mais cette fois-ci, non seulement a-t-il mal servi les intérêts de son parti, du gouvernement et de la Chambre, mais aussi ceux de la population. Je n'hésite pas à le dire. Puis, j'ai posé la question suivante:

Une autre question supplémentaire. Comme le ministre a dit ne pas être au courant de démarches semblables en ce moment, n'estime-t-il pas qu'il lui incombe de se rendre compte de la situation et de nous renseigner au plus tôt?

On n'a pas répondu à la question, monsieur l'Orateur. Savez-vous pourquoi nous n'avons pas reçu de réponses aux questions que nous avons posées jour après jour sur la grève à Air Canada? C'est parce que le gouvernement n'en connaît pas les réponses.

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, le député nous donnerait-il la date de cette déclaration? N'admettra-t-il pas que quelques heures après cette déclaration, les parties ont volontairement repris les négociations?

M. Woolliams: Oui, les parties se sont réunies durant deux heures, on a pris le café et puis on s'est retiré. D'après les journaux d'aujourd'hui, les pourparlers à Air Canada ont échoué encore une fois; la situation est pire. Quelle est la situation? Je vais la résumer et, ensuite, je rectifierai le reste à ce sujet. Ce matin, j'ai résolu de savoir à quoi m'en tenir exactement sur la situation à Air Canada, en parlant à une personne au courant des faits. Je ne dirai pas au gouvernement s'il s'agissait d'un membre d'une partie ou de l'autre. Ma longue conversation avec l'intéressé m'a permis de prendre quatre pages de notes. Je l'ai fait, parce que je suis un député qui est personnellement d'avis qu'il s'agit là d'une responsabilité du gouvernement.

A mon avis, nous devons faire tout notre possible pour aider nos industries essentielles à fonctionner de façon appropriée. Le gouvernement ne saurait se contenter de souhaits dans la situation actuelle. C'est précisément ce qu'il fait, et il manque ainsi à son devoir. En fait, 5,200 personnes ont déclaré cette grève. La grève paralyse toutes les voies aériennes au pays, vu le monopole d'Air Canada dans ce domaine. Elle exerce son monopole à Calgary; en effet, les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien ne peuvent pas y atterrir pendant un vol transcanadien. Elles ne peuvent même pas atterrir en Grande-Bretagne, car elles doivent le faire quelque part en Europe continentale, et leurs passagers doivent traverser la Manche en direction de la Grande-Bretagne ou voyager dans un autre avion. Air Canada est une société de la Couronne, pas une entreprise privée. En outre, elle exerce le monopole en cause au Canada. Dans la grève en question, la situation n'est pas semblable à celle des États-Unis où des entreprises privées et d'autres compagnies font la navette entre les villes. Air Canada détient un monopole et, lorsque son activité cesse, les services aériens, les affaires et la productivité arrêtent.

Cette grève paralyse nos services aériens de transports-marchandises de courrier et de transports-voyageurs. On a maintenant établi un service de remplacement pour le courrier et peut-être pour les marchandises express. Mais essayez de quitter Ottawa, ou Calgary, essayez de faire marcher l'industrie pétrolière à Calgary; et comment faire des affaires rentables à Toronto, Vancouver, ou Montréal? Le personnel d'entretien d'Air Canada est en grève, tout comme celui du service de l'entrepôt ainsi que les préposés à l'embarquement, au débarquement et à la vente des bil-